



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 5 mars 2007

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 6/03/2007

Reçu en Préfecture le :

D - 20070101

CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 5 mars Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE (*présent jusqu'à 16h45*), M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, M. Stéphane DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, Mme Michèle DELAUNAY, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, M. Patrick PAPADATO,

Excusés :

M. Jean-Marc GAUZERE, Mme Christine CHARRAS, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jacques COLOMBIER,

Direction Générale des Affaires Culturelles. Musée des Beaux-Arts. Exposition André Lhote. Convention de co-organisation avec la fondation Mapfre. Avenant. Catalogues et produits dérivés. Tarif. Signature. Autorisation

M. Dominique DUCASSOU Adjoint au Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Une grande exposition consacrée à André Lhote et co-organisée par le Musée des Beaux-Arts est actuellement présentée à la Fondation MAPFRE de Madrid. La Galerie des Beaux-Arts l'accueillera du 5 avril au 3 septembre 2007 et non du 26 avril au 26 août 2007 comme initialement prévu.

Par délibération D20060528 du 27 novembre 2006, Monsieur le Maire a été autorisé à signer la convention de co-organisation réglant les modalités pratiques de ces expositions.

Cette co-organisation prévoyait l'édition d'un catalogue.

Le succès de cette exposition, les recherches effectuées, ainsi que l'intérêt de proposer un catalogue inédit sur André Lhote, ont incité les deux partenaires à éditer un catalogue bilingue beaucoup plus volumineux (plus de 400 pages) et plus richement illustré que prévu.

Ce catalogue est ainsi amené à devenir un ouvrage de référence sur André Lhote.

Le prix de revient, le prix d'achat et le prix de vente se trouvent donc sensiblement augmentés.

Un avenant à la convention de co-organisation précise ces nouveaux tarifs :

- prix d'achat : 30,98 €
- prix de vente public : 50 €

Il est prévu l'achat de 450 exemplaires du catalogue, 350 exemplaires seront réservés à la vente, avec possibilité de réassortiment, 100 exemplaires seront réservés aux dons.

Par ailleurs, des cartes postales seront mises en vente au prix de 0,40 € l'unité (8 modèles différents en 500 exemplaires de chaque ; 400 exemplaires de chaque destinés à la vente et 100 exemplaires de chaque pour les dons), ainsi que 50 affiches 120x176 au prix de 5 € et 150 affichettes 60x 80 au prix de 3 euros.

Des audioguides pourront être loués par les visiteurs au tarif de 2.50 € et des visites commentées réalisées par des spécialistes en histoire de l'art seront proposées au public au tarif de 3 € en sus du billet d'entrée.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de co-organisation et à appliquer ces tarifs.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 5 mars 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Dominique DUCASSOU

Avenant à la Convention de co-organisation entre la Ville de Bordeaux (Musée des Beaux-Arts) et la Fondation MAPFRE

ENTRE LES SOUSSIGNES

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Alain JUPPÉ, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal du
reçue en Préfecture le

D'une part,

et

La Fondation MAPFRE, Instituto de Cultura, Avenida General Perón, 40 portal D1 a Planta,
28020 MADRID, Espagne, représentée par M. Pablo Jiménez Burillo, Directeur général

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE :

1°) le préambule de la convention qui a fait l'objet de la délibération n°20060528 du
27 novembre 2006 est modifié comme suit :
à Bordeaux à la Galerie des Beaux Arts du 5 avril au 3 septembre 2007.

2°) l'Article III de la convention initiale est modifié comme suit :

alinéa 2 : le prix de vente public est fixé à 50 euros.

alinéa 3 : la Ville de Bordeaux s'engage à acheter 450 exemplaires du catalogue bilingue
français/espagnol (livraison franco) au prix de 30,98 euros H.T.

Le reste des dispositions demeure inchangé.

Fait en 4 exemplaires
A Bordeaux, le

Pour la Ville de Bordeaux, Le Maire, M. Alain Juppé	Pour la Fondation MAPFRE, le Directeur Général
-----------------------------------------------------------	---------------------------------------------------